



Informations générales concernant la 10e Session de la Conférence des Parties contractantes

La 10e Session de la Conférence des Parties contractantes (COP10) à la Convention sur les zones humides (Ramsar, Iran, 1971) aura lieu du 28 octobre au 4 novembre 2008 à Changwon, République de Corée, au Changwon Exhibition Convention Center (CECO) (*Centre de conventions et d'expositions de Changwon*). Nous encourageons les délégués et autres observateurs souhaitant participer à la COP d'entreprendre les démarches de préinscription aussitôt que possible. Ils seront mieux servis et ils éviteront ainsi toute déception ou complication ultérieure.

Ci-après, veuillez trouver de brèves informations relatives à:

- la préinscription
- le logement
- le voyage à destination de la COP10
- les visas
- les activités parallèles
- l'espace d'exposition
- l'exposition consacrée aux dessins d'enfants
- les excursions
- les services bancaires
- l'accès à Internet durant la COP
- les téléphones portables

Préinscription

Tous les participants doivent se préinscrire à la COP en utilisant le système de préinscription en ligne, géré par le Secrétariat Ramsar. Nous prions les participants de se préinscrire en ligne à l'adresse <http://www.ramsar.org> et d'utiliser le mot de passe transmis par le Secrétariat, une fois activé **OU**, si vous n'en avez pas, de remplir le formulaire de *Demande d'invitation*. Tout participant rencontrant un problème au moment de se préinscrire en ligne devra contacter le Secrétariat auprès de: COP10@ramsar.org. Le Secrétariat enverra un courriel de confirmation à chaque participant dont la préinscription à la COP10 aura été approuvée.

Logement

Le pays hôte a confié à l'Official Housing Bureau (*Bureau officiel d'assistance*) la réservation des chambres d'hôtel et de motel destinées aux participants dans les trois villes suivantes: Changwon, Masan (à 20-30 minutes de voiture de Changwon) et Changnyeong (à 50-60 minutes de voiture de Changwon). Le pays hôte mettra sur pied un service de bus-navettes circulant matin et soir entre les hôtels gérés par l'Official Housing Bureau, et le CECO. Les réservations d'hôtel et de motel pourront être effectuées dès le 16 juin et **après que les démarches de préinscription à la COP aient été accomplies**. De plus amples détails concernant les réservations d'hôtel/motel sont disponibles sur www.ramsar.org/cop10/cop10_info_accommodations_f.htm.

Voyage à destination de la COP10

Vols à destination de la République de Corée: Compte tenu du partenariat « Biosphere Connections » entre Ramsar et Star Alliance, nous avons choisi Star Alliance comme réseau officiel de lignes aériennes pour la COP10 de Ramsar; ce qui permet aux participants le souhaitant de bénéficier des avantages de cet arrangement.

Les membres de Star Alliance sont heureux d'avoir été choisis en tant que réseau officiel de lignes aériennes pour la COP10 de Ramsar. Pour obtenir les détails et conditions concernant les rabais et les compagnies



membres* de Star Alliance TM Conventions Plus, veuillez contacter le membre Star Alliance de votre région, en indiquant le numéro de code de l'événement que le Secrétariat vous aura fait parvenir après acceptation de votre préinscription.

Au moment de préparer votre voyage, veuillez présenter la confirmation de l'acceptation de votre préinscription comme preuve de participation et vous assurer que le code de l'événement apparaît sur votre billet.

De plus amples informations concernant les membres de Star Alliance peuvent être obtenues auprès de: www.staralliance.com/conventionsplus.

*Les compagnies membres sont: Air Canada, Air China, Asiana Airlines, Austrian Airlines, LOT Polish Airlines, Lufthansa, SWISS International Air Lines, Scandinavian Airlines, Shanghai Airlines, South African Airways, Spanair, TAP Portugal, Turkish Airlines, United.

Voyages à l'intérieur du pays: Bien de participants arriveront en premier lieu à l'aéroport international d'Incheon, Séoul, au nord-ouest de la République de Corée. Diverses options se présentent (avion, train, bus) pour voyager de Séoul à Changwon, située dans le sud-est du pays. Des renseignements utiles pour voyager à l'intérieur du pays sont disponibles sur www.ramsar.org/cop10/cop10_info_travel_f.htm.

Visas

Selon la coutume relative à ce genre d'événements internationaux, le ministère de l'Environnement de la République de Corée prendra les mesures nécessaires pour accorder les visas aux délégués et observateurs invités par le Secrétariat de la Convention, dans les meilleurs délais. Les participants devant obtenir un visa devront remplir les formalités d'usage bien à l'avance.



Des informations concernant les visas sont disponibles sur le site Web Korea COP10 (www.ramsar2008.go.kr), renseignant les participants quant à la nécessité d'obtenir un visa; ils y trouveront également la liste des ambassades et consulats coréens.

Les citoyens de pays pour lesquels un visa d'entrée en République de Corée est nécessaire doivent contacter l'ambassade ou le consulat coréen(ne) dont ils dépendent. Les participants sont encouragés à prendre les mesures nécessaires à l'obtention de leurs visas trois mois à l'avance.

Les participants doivent aussi prendre note que, dans certains cas, il leur faudra un visa ou des visas de transit pour un ou plusieurs autre(s) pays, avant d'entrer en Corée. Vous êtes priés de définir le(s) lieu(x) éventuel(s) de transit et de prendre les mesures nécessaires à l'obtention de visa(s) de transit avant de quitter votre pays.

Pour toute clarification relative aux visas d'entrée en Corée, les délégués peuvent contacter les organisateurs locaux à l'adresse courriel suivante: Madame Seonah Lee (visa@me.go.kr).

Activités parallèles

Comme précédemment, un certain nombre d'activités parallèles portant sur des questions thématiques pertinentes d'ordre mondial et régional pourra être organisé. Nous attirons votre attention sur le fait que les locaux et les tranches horaires destinés à ces activités étant limités, les demandes parvenant au Secrétariat, après le délai accordé du 10 août, ne pourront plus être acceptées. De plus, au vu de ces restrictions, il n'est pas certain que toutes les demandes puissent être honorées même si ce délai est respecté. En effet, préférence sera donnée aux sujets se rapportant aux discussions des Parties contractantes et de la COP10.

De plus amples renseignements ainsi qu'un formulaire de demande d'activité parallèle sont disponibles sur www.ramsar.org/cop10/cop10_info_side_f.htm.

Espace d'exposition

Un espace d'exposition sera disponible dans les locaux de la COP. L'information pertinente concernant les stands, le coût ainsi qu'un formulaire de réservation sont sur www.ramsar.org/cop10/cop10_info_exhibitions_f.htm.

Exposition de dessins d'enfants

En collaboration avec la République de Corée, le Secrétariat Ramsar souhaite organiser une exposition artistique pour célébrer notre diversité culturelle au cours de la 10^e Session de la Conférence des Parties contractantes. Le thème de la COP en sera le sujet. Nous encourageons tous les délégués des Parties à Ramsar à apporter à la COP deux peintures ou dessins réalisés par des enfants de leur pays, âgés entre 5 et 18 ans. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur www.ramsar.org/cop10/cop10_info_children_f.htm.

Excursions

Comme pour toutes les COP de Ramsar, une journée est laissée libre pour que le Secrétariat ait le temps de préparer et de distribuer la version finale des documents proposés pour adoption. 8 excursions seront organisées et proposées gratuitement par le pays hôte le dimanche 2

novembre. Les personnes intéressées devront s'y inscrire aussitôt leur préinscription effectuée; à cette fin, la description des huit excursions et les conditions d'inscription sont disponibles sur www.ramsar.org/cop10/cop10_info_excursions_f.htm.

Il est prévu de proposer aux participants des excursions pré- et post-COP pour une somme modique ainsi que des randonnées tôt le matin pour faire de l'observation d'oiseaux durant la COP. De plus amples renseignements à ce sujet sont aussi disponibles sur le lien susmentionné.

Services bancaires

La monnaie officielle en République de Corée est le Won (KRW). Les monnaies étrangères, telles que les dollars US et les Euros, etc., ne peuvent pas être utilisées en Corée. Les participants devront échanger leurs monnaies étrangères en KRW. Début juin 2008, les taux de change étaient de: KRW 1.00 = dollars US 0.97 et Euro 0.62.

Bien des marchandises et services (les factures d'hôtel, par exemple) sont payables par carte de crédit. Il y a deux banques et deux distributeurs de billets (bancomats) dans le bâtiment du CECO. Les banques sont ouvertes de 09h30 à 16h30 et les distributeurs sont en service de 08h30 à 23h30. **Cependant, les participants pourront retirer de l'argent liquide dans ces points de vente pour autant que le verso de leurs cartes de crédit porte mention des services d'accès bancaires suivants:**



Accès à Internet durant la COP

Les participants auront accès à l'espace Internet et au Centre d'affaires situés dans le bâtiment du CECO qui comprend 30 ordinateurs avec accès Internet ainsi que des imprimantes et des télécopieurs. Alors que l'accès à Internet est gratuit, il vous en coûtera une somme modique pour utiliser les imprimantes et télécopieurs mis à disposition.

L'équipement de tout le bâtiment permet d'accéder au système WI-FI; en outre, un nombre important de connexions électriques pour ordinateurs portables sont disponibles dans le couloir menant à la salle des plénières. Le schéma ci-après illustre l'ensemble des fiches et prises utilisées en Corée.



220V

Téléphones portables

Il est important de noter **qu'aucun téléphone portable acheté en dehors de Corée ne fonctionne à l'intérieur du pays**. En arrivant aux aéroports, les participants pourront louer des téléphones portables pour effectuer leurs appels nationaux et internationaux. Le pays hôte a pris les dispositions pour qu'une compagnie de location de téléphones portables soit présente dans le bâtiment du CECO durant la COP, afin de faciliter la location et le retour des appareils.